GEL-1001 DESIGN I (MÉTHODOLOGIE) ÉQUIPE 7 — LES REQUINS

Procès-verbal #10

Sujet : Retour sur la conceptualisation et Date : 2019/03/21

l'analyse de faisabilité

LOCAL : PLT-2708 HEURE : 8h30-10h20

1. Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté à 8h30.

2. Nomination ou confirmation du président et du secrétaire

Ibrahim et Vincent sont nommés respectivement président et secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 mars 2019 L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2019

Le procès-verbal est lu et adopté à l'unanimité.

5. Affaires découlant du procès-verbal

5.1. Correction du rapport V1

5.1.1. Les critères d'évaluation

Jérémy a modifié l'ensemble des critères d'évaluation suite à la correction du rapport V1. Une révision des critères aura lieu lors de la prochaine réunion afin de s'assurer qu'ils respectent les contraintes du projet Fish & Chips.

5.1.2. Les barèmes du cahier des charges

Certains barèmes ont été modifiés par Jérémy afin de mieux correspondre aux critères du client. Une révision des barèmes aura lieu lors de la prochaine réunion afin de s'assurer qu'ils respectent les contraintes du projet Fish & Chips

5.2. Retour sur le travail effectué en vue du rapport V2

2

5.2.1. Intrants, fonctions et extrants

Lors de la rédaction du chapitre, certaines modifications ont été apportées par rapport aux fonctions. En effet, 2 fonctions ont été ajoutés au projet, soit la fonction « afficher les données » et la fonction « réguler la température interne du capteur ». La fonction « afficher les données » permet d'afficher les informations recueillies sur les poissons à l'utilisateur à l'aide d'une application web ou mobile. Les données seront ainsi accessibles à distance dans les deux cas. La fonction « réguler la température interne du capteur » permet d'ajuster la température à l'intérieure du système. De cette façon, la température du système se tiendra toujours entre +5°C et -10°C par rapport à l'eau. Les composantes choisies sont le refroidissement à eau, le radiateur automobile, le module Peltier et la pâte thermique accompagné d'un radiateur. Vincent s'est nommé responsable de l'affichage des données et Honoré s'est proposé pour la régulation de la température interne.

5.2.2. Correction s'il y a lieu du diagramme fonctionnel Jérémy s'est assuré que les changements et les nouvelles fonctions ont été appliqués au diagramme fonctionnel.

5.2.3. Analyse de faisabilité

L'ensemble de l'équipe s'est assuré de rédiger leurs parties du chapitre tel qu'il a été convenu lors de la répartition des tâches du procès-verbal du 14 mars. Quelques modifications ont été apporté afin d'uniformiser les tableaux de faisabilité des concepts.

6. Points à traiter

6.1. Élaboration du tableau de synthèse

Afin de prioriser la révision et la correction du rapport V2, cette section sera traitée à la prochaine réunion.

6.2. Remise du rapport V2

L'équipe se concentre à corriger et réviser le rapport avant la remise. Jérémy s'est proposé de vérifier si le contenu du rapport respecte les critères d'évalutation. Vincent et Jérémy ont travaillés à l'uniformisation des tableaux et de la mise en page du chapitre à remettre. Suite à l'uniformisation, Honoré constate que le nombre

de pages excède la demande du client. L'équipe s'engage alors à réduire la description des composantes afin de respecter le nombre de page exigé. Un rappel est fait concernant la remise du rapport par Jérémy avant 15h.

7. Divers

Une question importante a été posé au client concernant l'analyse de faisabilité. Selon les exigences du client, le capteur optique doit être opérationnel à une profondeur de 50 pieds. Cependant, cette contrainte physique ne doit pas se retrouver parmis les aspects physiques à respecter des autres composantes du projet. La contrainte de profondeur devrait être aborder que si nous croyons que la composante concernée ne fonctionnera pas à une profondeur de 50 pieds.

8. Répartition des tâches

Assignation #1 : Vincent est chargé de faire le procès-verbal #10 de la réunion du 21 mars 2019. Il se doit de le soumettre à l'équipe pour mardi le 26 mars 2019 avant 19h.

Assignation #2 : Honoré est chargé de faire l'ordre du jour #11 de la réunion du 28 mars 2019. Il se doit de le soumettre à l'équipe pour mardi le 26 mars 2019 avant 19h.

Assignation #3 : Jérémy est chargé de mettre à jour le diagramme de Gantt de la réunion du 21 mars 2019. Il se doit de le soumettre à l'équipe pour mardi le 26 mars 2019 avant 19h.

Assignation #4 : Vincent est chargé de la révision des besoins, des objectifs et du cahier des charges suite à la correction du rapport V1 pour mercredi le 27 mars avant 19h.

Assignation #5 : Rémi, Vincent, Honoré, Ibrahim et Jérémy sont chargés de prendre connaissance des aspects à traiter et des critères à respecter pour la rédaction des prochains chapitres pour mercredi le 27 mars avant 19h. Jérémy est nommé responsable.

Assignation #6: Honoré est nommé responsable de la remise G11 pour le 27 mars 2019 à 15h.

9. Évaluation de la réunion

La réunion s'est déroulée correctement. L'équipe s'est consacré à la correction du rapport et à son uniformisation. L'équipe devra cependant suivre davantage l'ordre du jour pour la prochaine réunion afin d'aborder tous les points à traiter.

4

10. Date, heure, lieu et objectif de la prochaine réunion

Date: 2019/03/28 Heure: 08h30 Lieu: PLT-2708

La prochaine réunion portera sur la correction du rapport V1. Une révision des critères et des barèmes d'évalutation aura lieu par rapport à la correction. S'il le faut, certaines tâches seront attribuées pour modifier les critères et les barèmes à corriger. L'équipe abordera également des critères à respecter, du plan de développement et des concepts de solution du chapitre « Étude préliminaire ».

11. Fermeture de la réunion

Heure: 10h20

12. Étaient présents

- ✓ Rémi
- ✓ Vincent
- ✓ Ibrahim
- ✔ Honoré
- ✓ Jérémy